

Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2021

MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021

Présidence :

M. François Calame, Syndic

Vice-présidence 2020-2021 :

M. Jean Barbey

CALAME François		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang
FAVRE Christophe		Finances, informatique, intégration, défense incendie Suppléant : F. Calame
GAILLARD HOURIET Myriam		Forêts, vignes, école et jeunesse, espaces verts, affaires culturelles, tourisme, eau potable, sociétés locales Suppléant : J. Barbey
LIANG Mary-Claude		Routes, bâtiments communaux, transports publics, cultes Suppléant : Ch. Favre
BARBEY Jean		Déchets, affaires sociales, protection civile, épuration Suppléante : M. Gaillard Houriet

RAPPORT DE GESTION 2021

MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2021

Présidence :

M. Claude-Olivier Rosset, Syndic

Vice-présidence 2021-2022 :

Mme Mary-Claude Liang, Municipale

ROSSET Claude-Olivier		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang
LIANG Mary-Claude		Routes, bâtiments communaux, transports publics, épuration Suppléant : F. Morandi
GAILLARD HOURIET Myriam		Ecole et jeunesse, affaires culturelles, tourisme, eau potable, informatique Suppléant : R. Gonzalez
MORANDI Florent		Forêts, vignes, espaces verts, sociétés locales, culte Suppléante : M. Gaillard Houriet
GONZALEZ Raphaël		Finance, social, santé Suppléant : C-O. Rosset

RAPPORT DE GESTION 2021

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 47 fois en 2021 les lundis soirs à 18h00 du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, et le mardi matin à 9 h du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 . Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

Pour raison de COVID, les séances ont été faites à distance, soit par visioconférence, soit dans le foyer de la Maison Bodzérane en respectant les gestes barrière durant les 6 premiers mois 2021.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC

Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay

ASSAGIE

Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy

AIEE

Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy

RAPPORT DE GESTION 2021

REFUGE INTERCOMMUNAL	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy
DECHETTERIE	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy
SDIS ETRAZ REGION	Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région
ORPC MORGES	Organisation Régionale de Protection Civile Morges
ARCAM	Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges
SIDERE	Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
LE CONSEIL REGIONAL DE NYON	association des Communes du district de Nyon
VIN ET TERROIR FECHY	Féchy Vignoble Classé
SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES	Réunions régulières organisées la Préfecture
GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA SAUBRETTE	
MORGES REGION TOURISME	

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

RAPPORT DE GESTION 2021

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet. La Commune a changé de prestataire pour la téléphonie et l'internet et utilise dorénavant Sunrise.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du porte-feuille d'assurances de la Commune.

MALERA INFORMATIQUE

S'occupe principalement de la maintenance des PC et du support informatique général.

T2i

Nous travaillons avec T2i pour l'outil de gestion des séances de municipalité via un cloud sécurisé. Cette solution est utilisée par de nombreuses autres communes.

HENNY TRANSPORT

Henny transport est responsable de la collecte des déchets ménagers (sacs blancs taxés) et de la maintenance des bennes à ordures sur le territoire communal.

BERECYCLING

Responsable de la gestion de la déchetterie intercommunale. Nous communiquons régulièrement avec eux pour la gestion des comptes des habitants de la commune.

RAPPORT DE GESTION 2021

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL

Mme Fabienne Aeby (80%)

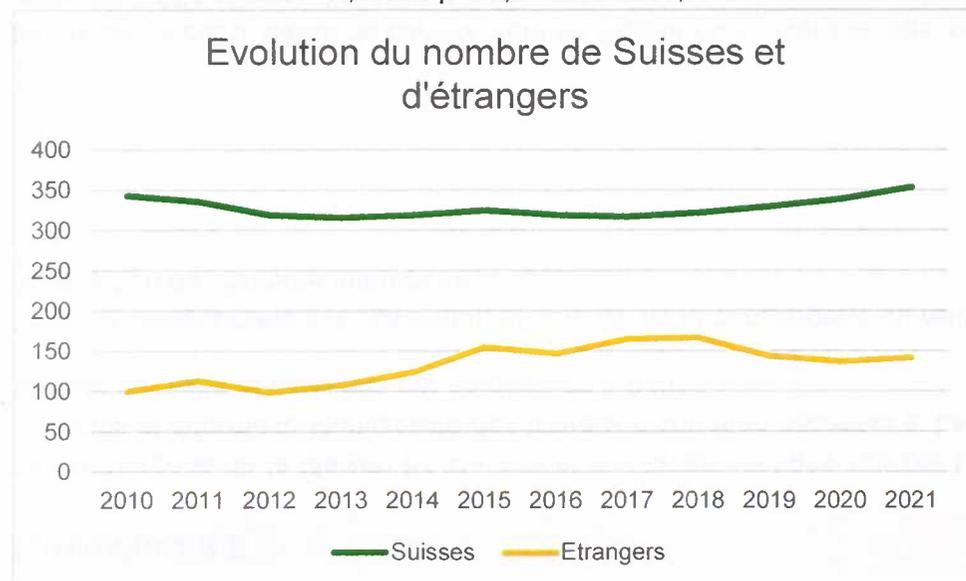
Le Greffe municipal était ouvert le lundi de 08h00 à 13h00, le mardi de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année.

Population résidente au 31.12.2021

497 (population suisse : 354 / population étrangère : 143)

Mouvements 60 arrivées, 71 départs, 1 naissance, 4 décès



Période	Suisses	Etrangers
2010	343	101
2011	336	114
2012	319	100
2013	316	109
2014	319	125
2015	325	156
2016	319	148
2017	317	166
2018	322	168
2019	330	145
2020	339	138
2021	354	143

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

RAPPORT DE GESTION 2021

VOIRIE

M José Mendes (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. Le matériel de la voirie est soigneusement entretenu. L'employé communal a été équipé d'outillage portatif électrique (taille haie, souffeuse à feuille, débroussailleuse) afin de donner l'exemple conformément au Règlement communal de police.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à l'heure)

La conciergerie de la Maison Bodzérane et du Caveau est assurée par Madame Magalhaes qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaire. Le nettoyage général est assuré par l'entreprise CTA SA de Gland une fois par semaine et deux fois par an pour les « à fond ».

Madame Magalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis quatre ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2021

Depuis début 2020, début de confinement en Suisse dû au Coronavirus, pratiquement aucune activité n'a été organisée, mis à part les séances politiques. 2021 n'a pas échappé à cette règle mais nous avons quand même pu organiser quelques événements tout en respectant les règles en vigueur du moment.

RAPPORT DE GESTION 2021

LA SORTIE DES AINÉS – 15 SEPTEMBRE

Magnifique journée passée avec plus de 30 personnes présentes. Nous avons pris le bateau croisière à Bienne, avons déjeuné sur place tout en remontant l'Aar jusqu'à Soleure.

Puis nous avons eu droit à une visite guidée à travers les rues de Soleure et découvert sa riche histoire et son lien avec la France de Louis XIV et ses nombreux ambassadeurs.



Visite de Soleure

FENÊTRE DE L'AVENT – 21 DÉCEMBRE

La Municipalité a également organisé une fenêtre de l'avant gérée par Bougy-Bouge. Nous avons invité la population à nous rejoindre devant la maison Bozérane. Deux soupes et des gâteaux au fromage et quiches, préparés par l'Auberge communale ainsi que le traditionnel vin chaud nous ont réchauffés.



Repas sur le bateau

Plus de photos sous : <https://bougy-villars.ch/galerie/>



RAPPORT DE GESTION 2021

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association **Bougy-Bouge** (<https://bougy-bouge.ch/>) a également mis entre parenthèse ses activités suite à l'arrivée du COVID-19 mais ont été les premiers à reprendre leurs traditionnel vendredi apéro, dès le 25 juin.
- Le **Club de Tennis de Table** continue ses entrainements dans la Maison Bodzérane et atteint une niveau sportif élevé (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.websself.net/accueil>) malgré les arrêts durant la pandémie.
- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** a poursuivi ses activités au stand de tir de Saubraz, malgré les difficultés dues à la pandémie (<http://www.tirlesignal.ch/>).
- La société de théâtre « **Comédie de la Touille** » a également vu ses activités mises à mal par le virus.
- **L'Amicale des sapeurs pompiers de Féchy-Bougy** poursuit la réfection de son camion mais s'est vue ralentie par le retard dans la livraison de certaines pièces, toujours à cause de la pandémie.

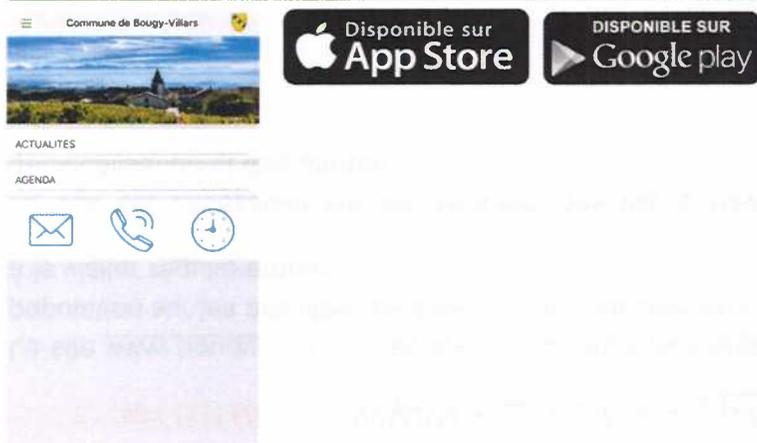
Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET – WWW.BOUGY-VILLARS.CH

Le site www.bougy-villars.ch évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers, les mises à l'enquête en cours et autres informations utiles et politiques. N'hésitez pas à le visiter régulièrement.

Le site est accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application OIOIweb qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.

RAPPORT DE GESTION 2021



Le site est géré par notre Webmaster, webmaster@bougy-villars.ch, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité.

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

Dû à la pandémie, aucune suite n'a été donnée à l'atelier couvrant le secteur 1 mis sur pied fin octobre 2019. Pour rappel, le rapport démontrait que les déplacements étaient majoritairement pour des motifs de travail/études et que les interfaces de transports offrant une correspondance avec le réseau de transport de qualité supérieur étaient clairement les plus utilisées. L'ARCAM reprendra le rapport de cette étude en 2022.

RAPPORT DE GESTION 2021

Nous continuerons à inciter à l'usage des TP pour pérenniser l'offre et formulerons une fois encore le souhait d'un ajout d'une paire de courses financée par le mécanisme TRV.

ARCAM OFFRE TP NOCTURNE

The image displays four brochures for taxi services in different regions:

- Zone Gland:** Taxibus sur appel: 022 361 44 44. Services: Gland, Lully, Vissal, Barrens, Gilly, Sornet, Dully. Départs Gland, gare Bus: 01.00, 13.07, 01.00, 01.46.
- Zone Rolle:** Taxibus sur appel: 022 361 44 44. Services: Rolle, Mont-sur-Rolle, Esertines-sur-Rolle, Tartegnin, St-Oyens, Bougy-Villars, Fécly, Hery. Départs Rolle, gare: 01.00, 01.00, 01.00.
- Zone Nyon:** Bus CarPostal 890. Départs Nyon, gare: 01.46. Départs St-George, village: 01.00.
- Zone Allaman:** Bus CarPostal 705. Départs Allaman, gare: 01.00, 01.00. Départ St-George, village: 01.00.

Le taxibus du bassin de Rolle a été mis en service le 15 décembre 2019 et propose trois courses les nuits d'un vendredi/samedi et samedi/dimanche. En raison de la pandémie, une partie des prestations a dû être supprimée de l'horaire 2021 (suspension du 13.12.2020 au 04.07.2021). Comme convenu en 2019 dans le cadre du préavis 46-2019-TP, le fonds TP cofinance cette nouvelle offre à hauteur de 25%. Dès 2021 la répartition entre les communes (Tartegnin, Mont-sur-Rolle, Perroy, Bougy-Villars, Féchy, Essertines-sur-Rolle et St-Oyens) se base sur une répartition au prorata du nombre de descentes dans chaque commune selon les statistiques fournies par CarPostal. Ce mécanisme se poursuivra pour les horaires 2022 et 2023. Pour l'horaire 2021, les prestations réalisées s'élèvent à CHF 10'967.40 TTC. Selon le principe de répartition, la participation au financement de cette offre pour Bougy-Villars s'élève à CHF 2'510.96 TTC (23%).

Changements au sein de l'ARCAM. Monsieur Oldivier Bailly remplace Monsieur Oscar Cherbuin à la direction et Monsieur Raphaël Badoux remplace Monsieur Robin Hottelier, délégué à la mobilité.

RAPPORT DE GESTION 2021

PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance CG	Décision
Préavis 01/2021 Demande de crédit de CHF 1'270'000.- pour la participation à la création d'une société anonyme pour l'exploitation du CAD, réponse à la motion Rosset du 27 octobre 2020	23.03.2021	Accepté
Préavis 02/2021 Comptes 2020 rapport de gestion 2020	22.06.2021	Accepté
Préavis 03/2021 Demande de crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles	22.06.2021	Accepté
Préavis 04/2021 Adoption du règlement communal relatif aux émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	12.10.2021	Accepté
Préavis 05/2021 Autorisations générales pour la législature 2021-2026	12.10.2021	Accepté
Préavis 06/2021 Arrêté d'imposition pour l'année 2022	12.10.2021	Accepté
Préavis 07/2021 Demande de crédit de CHF 1'712'360.- pour l'achat de l'immeuble sis au chemin de la Fin 1, parcelle 29	12.10.2021	Accepté
Préavis 08/2021 Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026	12.10.2021	Accepté
Préavis 09/2021 Demande de crédit complémentaire de CHF 120'000.- au crédit de CHF 135'092.- accordé par le préavis 06/2017 dans le cadre de la révision du PGA et son règlement	12.10.2021	Accepté
Préavis 10/2021 Indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026	12.10.2021	Accepté
Préavis 11/2021 Budget 2022	12.10.2021	Accepté

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°07-2022.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

L'année 2021 a été marquée par l'achat du Parc Pré Vert de notre réserve communale en bouteille de 50cl de blanc et de rosé pour leur restaurant. Une petite étiquette « Cuvée du Parc Pré Vert » a été rajoutée sur la bouteille afin de la personnaliser.

La situation de crise débutée en 2019 continue et les prix sont encore revus à la baisse par la maison Schenk qui achète le vrac. Nous avons un manque à gagner d'environ CHF 2'237.30 sur le budget.

Nous espérons pouvoir compenser nos pertes par la vente du vin de la Réserve communale en 2021 auprès de l'Auberge communale et continuer à livrer au Parc Pré Vert. Toutefois, les ventes à l'Auberge n'ont été comptabilisées qu'en début 2022 et n'apparaissent donc pas sur les comptes 2021.

La Commune reste le principal consommateur des vins communaux lors de diverses manifestations. Les ventes de la réserve communale ont baissé en 2021 d'environ CHF 3'000.- par rapport à 2020.

Le compte vignes clôture avec un bénéfice de CHF 3'621.60 soit une diminution de CHF 7'766.24 par rapport à 2020.

L'automne a été marqué par l'organisation d'une cave ouverte durant les vendanges où la population et les passants ont pu venir découvrir l'encavage de la récolte.

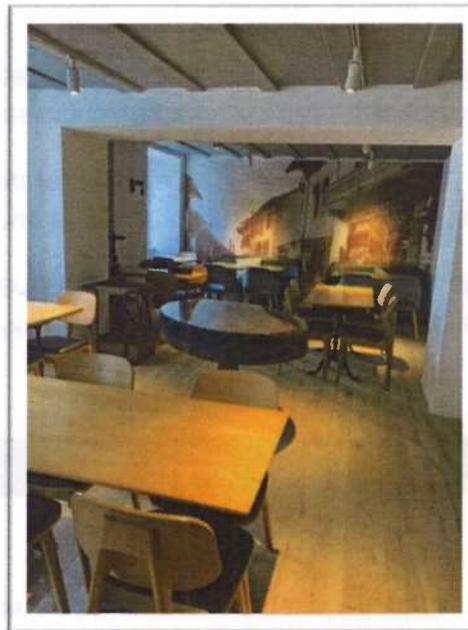
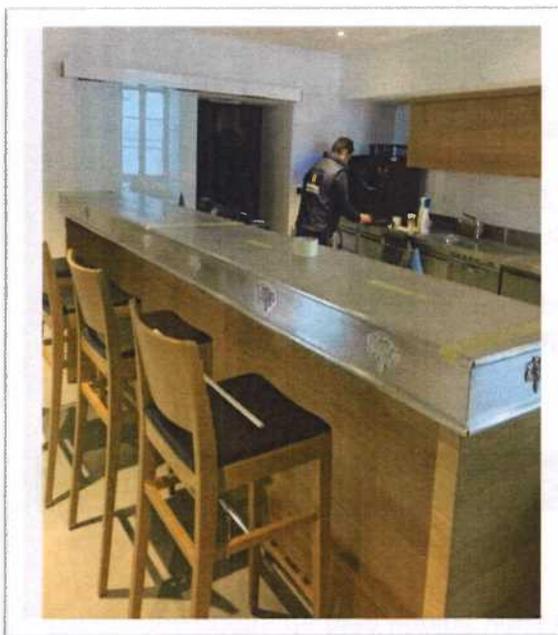
RAPPORT DE GESTION 2021

LES FORÊTS

Le Groupement Forestier de la Saubrette boucle son exercice sur un bénéfice, grâce notamment à l'augmentation de ses prestations de service et la réorganisation de ses équipes.

LES BÂTIMENTS

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)



Travaux de finition ; enseigne, éclairage, terrasse. Achat de mobilier intérieur et rénovation des tables de bistrot CHF 14'013.-.

RAPPORT DE GESTION 2021

L'obligation du Canton de fermeture des restaurants suite à la pandémie a amené la la Municipalité à renoncer, eu égard à la situation exceptionnelle de crise sanitaire, au loyer de l'auberge communale de décembre à mai 2021 puis 50% en juin.

Le total des loyers du bâtiment de l'auberge a généré CHF 68'125.- de loyer annuel.

PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 33'360.- de loyer annuel.

Des problème d'humidité ont été réglés.

MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Il y a eu peu de locations en 2021 (CHF 4'997.50) en raison de la crise sanitaire.

Un état des lieux sono et éclairage a été réalisé. Entrée des devis 2022.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Les appartements sont loués et génèrent CHF 58'680.- de loyer annuel.

Changement des mélangeurs – robinets dans les appartements

La porte d'entrée a été rénovée.

Amélioration technique pour les séances achat d'ordinateurs et télévision.

MAISON MARING (GRAND-RUE 12)

Les appartements de la Maison Maring sont tous loués et ont permis de comptabiliser des loyers pour CHF 70'929.-.

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège sont complètes depuis 2018, elles génèrent un loyer de CHF 64'762.-.



RAPPORT DE GESTION 2021

Le dispositif anti-pigeons a été renforcé sur les fenêtres des appartements.

ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Pas d'intervention sur l'abri pour l'année 2021. Le remplacement des chaises en bois, prévu pour 2021, est repoussé à l'année 2022.

EGLISE

Travaux d'entretien ont été effectués dont : la rénovation de la porte d'entrée, la peinture dans le local et les joints des fenêtres.



HIRONDELLES

La Bodzelle, inaugurée le 13 mai 2017, a pu cette année encore abriter avec succès nos hôtes à plumes.

PIGEONS

Nous avons optimisé le dispositif anti-pigeons sur le bâtiment de l'ancienne école et fait intervenir le garde-faune pour effectuer des tirs sur les pigeons.

Nous invitons vivement les propriétaires à intervenir sur leurs bâtiments afin de réduire la propagation de ces folatiles. Pour information, un seul pigeon biset domestique produit annuellement quelques 12 kg d'excréments. Ceux-ci constituent le milieu de culture de moisissures et entament la qualité des maisons. Le facteur qui détermine la taille des populations de pigeons est la disponibilité de nourriture.

DIVERS

La Commune a participé une fois encore au projet Perséides qui propose d'éteindre, au maximum possible, l'éclairage artificiel de 22h00 à 04h00 sur une nuit à la mi-août pour offrir la meilleure vision possible de la galaxie afin d'observer les pluies d'étoiles filantes appelées Les Perséides.

RAPPORT DE GESTION 2021

REFUGE INTERCOMMUNAL

Les toilettes sèches ont été renversées par un arbre en février 2021. Un rapport a été établi et soumis à l'assurance.

Les toilettes ont été remplacées.



4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Suite à la fin des travaux du SIDERE au réservoir de Bougy sis à la route de Sus Villars, nous avons décidé d'aménager un portail grillagé d'accès amovible donnant sur le terrain de foot. Celui-ci a été posé par la société Swissclôture pour un montant de CHF 7'784.60.

En effet, c'est l'unique terrain disponible pour nos diverses fêtes et l'accès à un véhicule pour le montage de tente, de bancs et de tables est nécessaire.

RAPPORT DE GESTION 2021



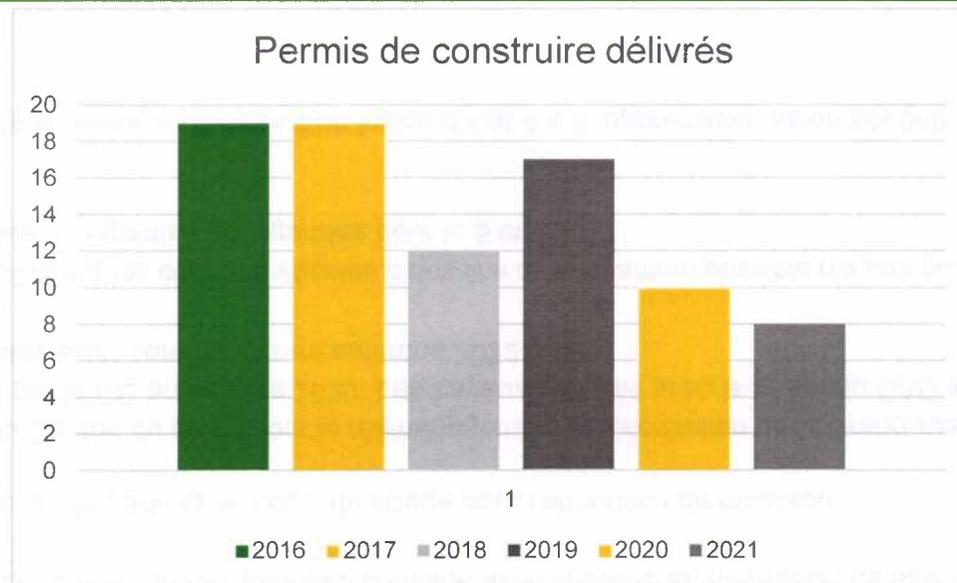
Avant



Après

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2021 a été moins importante en projets de constructions et de rénovations que les années précédentes : 8 autorisations, après enquête publique ou dispensée d'enquête, ont été accordées.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à la décision du Conseil général suite au préavis n° 6/2017 concernant la révision du PGA, les études préliminaires ont été réalisées par le mandataire, Bureau d'urbanisme GEA. La principale préoccupation à ce stade est le surdimensionnement de la zone à bâtir.

2020 et 2021 ont été consacrés à élaborer un avant-projet de Plan Général d'Affectation et son règlement avec le bureau d'urbanisme et l'avocat conseil de la Commune. Bien qu'aucune nouvelle zone à bâtir ne soit prévue, la topographie et les zones agricoles et forestières ne le permettant pas, le Canton persiste à vouloir redimensionner la zone à bâtir. L'exercice a pris plusieurs séances avec les spécialistes et entre municipaux sans parvenir à une solution à ce jour. Le bureau GEA est d'avis de voir la position du Canton sur les projets qui vont être soumis par d'autres communes. Pour information, 150 communes vaudoises sur 169 sont dans la même situation. Un crédit complémentaire de CHF 120'000.- a été accordé pour la suite des travaux.

LES ROUTES

- La Municipalité décide d'attendre la réalisation de l'aménagement de la Grand-Rue pour la mise à jour finale du plan de signalisation et des mesures de circulation. Pour rappel une quarantaine de signaux sont à enlever/modifier/remplacer.
- Achat d'un 2nd radar pédagogique solaire



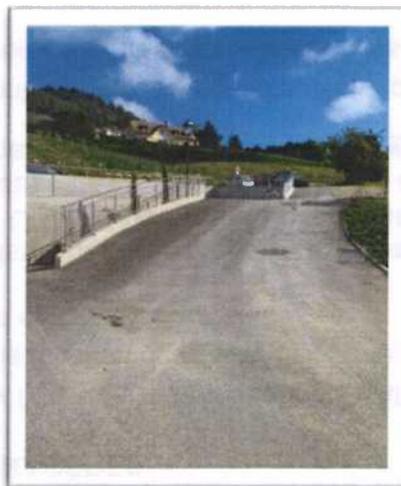
- Déplacement du pilier affichage public à la Maison Bodzérane
 - Signalisation sur bâtiment de la petite école, panneau combiné avec impasse et interdiction de stationnement
 - Marquage provisoire de places de parking au cœur du village pour l'attribution de macaron
 - Acceptation des services du Canton du projet pour le réaménagement et valorisation de la Grand-rue. Préavis no 4/2020 pour un montant de CHF 1'900'477 accepté par le CG en octobre 2020. Les travaux sont liés avec le projet du CAD accepté par le CG en 2021. Le début des travaux de la Gd-Rue devraient commencer en automne 2022.
 - L'expertise fédérale de la DEIS sur les chemins viticoles à des fins de subvention possible n'a pas pu être réalisée en 2021 principalement en raison de la crise sanitaire. L'expertise est agendée pour le 5 mai 2022.
- Pour rappel les chemins suivants sont notés d'un indice d'état 4 à 5, appréciation selon SN 640 925 « **mauvais** » :

RAPPORT DE GESTION 2021

- Partie du Ch. Des Polets
- Ch. De la Gaillarde
- Ch de la Gingine
- Ch. Des Civières
- Route de Sus-Le Mont
- Ch. Du Signal

PARKING

Les travaux du parking ont été finalisés en avril 2021 dont le marquage, l'éclairage, le règlement – macaron ainsi que l'aménagement extérieur et la pose d'un horodateur. Des contrôles de stationnement par Securitas ont été menés. Les places sur le parking souterrain sont toutes louées.



RAPPORT DE GESTION 2021

DECHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à l'accord passé en 2020 entre les communes de l'entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars, Féchy, Perroy) et l'entreprise BeRecycling SA pour la gestion de la déchetterie ainsi que la location du site de Féchy, le circuit de la déchetterie a été amélioré afin de faciliter le parcage des véhicules et l'accès aux différents bacs de tri disponibles sur place.

Pour accéder à la déchetterie il faut avoir une carte distribuée sur place, moyennant le paiement de CHF 20.-, restitué au moment de quitter la commune si le montant n'a pas été utilisé. Un système de facturation individualisé a été instauré, et le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement au moyen d'une carte. La carte est également rechargeable ici. Plus d'information sur le prix des déchets non valorisable : <http://www.transportshenny.com/pages/berecycling.html>

Nous constatons à la fin 2021 qu'une dizaine d'habitants ont des soldes négatifs. Nous collaborons activement avec BeRecycling afin d'améliorer cette situation et d'avoir une meilleure gestion des habitants de chaque commune.

Pour info, 216 cartes ont été attribuées aux habitants de Bougy-Villars sur les 233 ménages que compte la commune.

Pour le ramassage des déchets ménagers, notre commune est passée d'un système de collecte porte à porte à un réseau de containers judicieusement placés sur notre territoire dès le 1^{er} octobre 2020. Ces containers sont loués pour une durée de 5 ans et ne doivent recevoir que des **sacs blancs taxés**. Un contrôle est d'ailleurs mis en place par la SADEC pour repérer les fraudes éventuelles.

Cette nouvelle organisation a significativement baissé les coûts pour les habitants et a fait passer la taxe déchet à CHF 68.00 pour 2021.

En 2022, nous allons réévaluer le système de ramassage et de collecte des déchets après plus d'une année d'utilisation et espérons encore améliorer le système pour les usagers de la commune.



RAPPORT DE GESTION 2021

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX (AIEE)

M. Jean-Philippe Cante, responsable de l'exploitation de la STEP de Perroy a été licencié pour raison de santé au 31.05.2021. M. Jérôme Celeschi est devenu le nouveau responsable de l'exploitation de la STEP et M. Claudio Foglietta a été engagé pour le seconder.

Le préavis 07/2021 de CHF 180'000.- relatif aux travaux de ventilation de la STEP a été réalisé pour un total de CHF 124'551.20 sur 2021. L'amortissement de ce préavis débutera en 2022.

La clé de répartition des coûts de la STEP élaborée par le bureau Holinger et validée par le comité directeur (CoDir) reste inchangée jusqu'à fin 2021. Cette clé est basée sur le nombre d'habitants raccordés à la STEP ainsi que la consommation d'eau par commune. La part de Bougy-Villars reste de 18,18%. Un projet pour une nouvelle clé de répartition, basée sur une campagne de prélèvements dans les trois communes, sera soumis pour approbation en 2022.

Les projets de nouveaux statuts et règlements de l'AIEE ont été soumis au Canton et ont été révisés par les différentes commissions. Ces derniers ont été acceptés par le Conseil général en 2022.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret à rapporter en 2020. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Monsieur Andreas Meyer, Syndic de Féchy et Président du CODIR de l'AIEE.

PLAN GÉNÉRAL D'ÉVACUATION DES EAUX (PGEE)

Les exigences minimales auxquelles doit satisfaire un PGEE sont définies dans l'ordonnance sur la protection des eaux (art. 5). Le PGEE planifie l'évacuation des eaux et la mise à jour du réseau EU et EC.

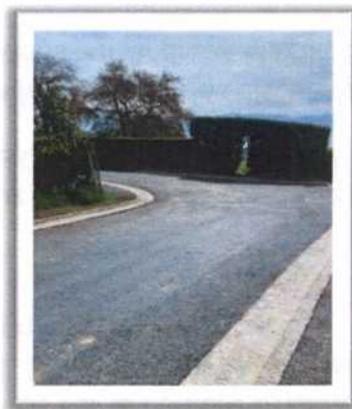
La Commune a procédé à la mise à jour du PGEE avec le géomètre Rossier, à Aubonne. Une nouvelle plateforme est prévue pour début 2022, de nouveaux plans avec les nouvelles constructions seront établis.

RAPPORT DE GESTION 2021

Le préavis municipal n°6/2019 relatif à une demande de crédit de CHF 227'502.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées Ancienne Poste – RC 50, les travaux ont été finalisés en avril 2021.

Le préavis n°5/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 226'141.88 pour le remplacement du collecteur EC ch. 4105 à ch. 202 et gainage du collecteur EU ch. 4104 à ch. 204 au chemin du Signal a été accepté par le Conseil Général en 2020. Les travaux ont commencé fin 2021 et reprendrons en juin 2022.

Le préavis n°3/2021 relatif à une demande de crédit de CHF 360'000 pour la mise en séparatif du réseau EU-EC des Ancelles a été accepté par le Conseil général en juin 2021. Les travaux sont menés par l'entreprise Carlin SA et ont commencé en novembre 2021.



Les Ancelles



Chemin du Signal

CURAGE SYSTÉMATIQUE

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars et des grilles et sacs de routes a été effectué entre le 17 et le 31 mai 2021. Les techniciens ont été confrontés à des dépôts de calcaire sur tout le réseau EC ainsi qu'à des difficultés d'accès sur certains regards. Pour rappel, les regards doivent être libres d'accès.

Le tronçon 3 concerne les chemins suivants :

RAPPORT DE GESTION 2021

- Grand-rue (partie église – Villars Dessous)
- Route cantonale (sortie Ouest du village – carrefour route de Villars Dessous)
- Route de Villars Dessous
- Chemin de la Gaillarde

En janvier, nous avons dû faire curer le collecteur EC situé sous le Chemin de la Touille. Des frais supplémentaires ont été engendrés et nous avons sollicité le responsable des chantiers adjacents pour une participation aux coûts.

Chemin de la Touille (forêt), un regard EC enterré est obstrué par des racines. Le raccordement des avaloirs sur le collecteur ne permet pas le curage de cette conduite dans le bon sens. L'entreprise Kunzli suggère la création d'un regard avec accès direct sur le collecteur. Ce collecteur est en grande partie sur le territoire de Bougy-Villars mais collecte les eaux claires de Féchy. Une participation est demandée à la Commune de Féchy. Les travaux devraient être réalisés en 2022.

Un nouveau plan d'entretien devrait être mis en place pour 2022. Certains regards sur les tronçons EC seront sortis du planning de curage et seront curés tous les 3 ans pour travailler sur un calcaire moins dur afin de limiter le temps d'action et diminuer les coûts.

5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes, soit Aubonne, Gimel et Etoy.

Les comptes 2021 de l'ASSAGIE bouclent avec une charge pour les communes de l'ASSAGIE CHF **8'378'093.05**, ce qui représente une diminution d'environ CHF 100'000.- par rapport au budget 2021.

Depuis la rentrée d'août 2020, la Commune de Bougy compte un total de **33 élèves**, répartis comme suit :

- 21 élèves de primaire – Aubonne. (-2/2020)
- 10 élèves de secondaire – Aubonne
- 2 élèves dérogés (-4/2020)

RAPPORT DE GESTION 2021

TOTAL 33 élèves soit (- 6 élèves) par rapport à 2020 sur un total de 477 habitants, ce qui nous remets au niveau de 2019.

Coût pour Bougy-Villars : CHF 222'105.90 soit une diminution de CHF 3'230.70 par rapport à 2020.

Il est heureux de constater que malgré les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie (nettoyage, produits, ressources supplémentaires mises en place), la participation des communes est en constante diminution depuis 3 ans. Pour 2021, cette légère baisse des coûts est due particulièrement à l'annulation des activités culturelles et à une meilleure maîtrise des coûts.

D'autre part l'ASSAGIE continue à offrir l'abonnement Mobilis à tous les élèves, ce qui leur permet également de se déplacer en dehors des heures d'école dans toute les zones qui englobent l'ASSAGIE.

ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4'531.50 en 2021 contre CHF 4'512.50.- en 2020.

La participation des Communes a été budgétée à CHF 23.95 par habitant pour 2021.

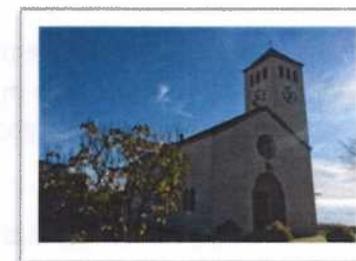
EGLISE – TEMPLE

La fin de l'année 2021 est marquée par le départ à la retraite du Pasteur Claude Demissy.

Par ailleurs, une réparation sur le système de sonnerie des cloches a dû être effectuée. A cette occasion, la puissance de percussiion – trop violente – a été diminuée pour éviter de créer des dégâts sur les cloches.

En raison de la pandémie, peu de cultes ont pu avoir lieu dans notre temple.

Des travaux d'entretiens ont été réalisés sur la porte d'entrée ainsi que des traveaux de peinture intérieur.



RAPPORT DE GESTION 2021

Statistiques religieuses au 31 décembre 2021

Protestants	121
Catholiques	131
Autre religion ou sans religion	161

6 - POLICE

POLICE

CRIMINALITE

Les statistiques 2021 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

	2020	2021
Total vie et intégrité corporelle (voies de fait)	0	1
Vol y c. d'importance minime(sans vol de véhicule)	3	8
Dont vol par effraction	2	4
Vol de véhicule	1	1
Dommages à la propriété lors de vol	2	4
Escroquerie yc importance minime	1	0
Extorsion et chantage	1	0
Total patrimoine	10	17

RAPPORT DE GESTION 2021

Menaces	0	1
Violation de domicile lors de vol	2	4
Total liberté	2	5
Total autres titres du code pénal	0	2
Loi sur les stupéfiants	0	3

SDIS ETRAZ-REGION

Le SDIS Etraz-Région a connu une année relativement ordinaire en termes d'interventions. La pandémie a elle entraîné de nombreux défis dans l'organisation des formations et exercices.

La bonne tenue des comptes de la part du Codir intercommunal a permis la rétrocession aux communes de CHF 4.00 par habitant.

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

La bonne gestion de l'organisation se poursuit et les coûts restent bien maîtrisés en 2021.

7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité (Aide sociale, PC familles, Assurances sociales et Accueil des enfants). Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes en 2021 ne sont pas disponibles.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Environ 887 dossiers ont été financés durant l'année 2021.

Insertion des jeunes adultes en difficulté

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

LES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie. La participation des Communes a été budgétée à CHF 23.95 par habitant pour 2021.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

RAPPORT DE GESTION 2021

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2021.

8 – SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal. Les travaux de rénovation de la station de pompage et de réception des sources de Bougy-Villars se sont terminés au printemps 2020. Avec le raccordement de Bougy et la fin des travaux du réservoir de Mallessert, on peut désormais monter de l'eau à Bougy-Villars et à la Croix de Luisant.



RAPPORT DE GESTION 2021

Les eaux du réseau du SIDERE proviennent de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins. (voir tableau).

Qualité et provenance de l'eau

Lieux	Hiver		Eté		Dureté Totale en °F	Nitrates en mg/l Max 40 mg/l	pH
	Sources	Lac	Lac	Sources			
Allaman	Sources	Lac	Lac	Sources	20 à 25	15.5	7.69
Bougy-Villars	Sources	Lac	Lac	Sources	20 à 25	18.5	7.69
Bursins	Sources		Sources	Lac	20 à 25	9	7.4
Bursinel	Sources		Sources	Lac	20 à 25	9	7.38
Dully	Sources		Sources	Lac	20 à 25	9	7.38
Féchy	Sources	Lac	Lac	Sources	20 à 25	12.8	7.71
Gilly	Sources		Sources	Lac	20 à 25	6.7	7.76
Luins	Sources		Sources	Lac	20 à 25	9	7.41
Mont-s-Rolle	Sources	Lac	Lac	Sources	20 à 25	10.9	7.83
Perroy	Sources	Lac	Lac	Sources	20 à 25	15.5	7.69
Rolle							
Vinzel							

Bilan de consommation

Le **bilan de consommation** à Bougy a légèrement baissé en 2021, surtout en raison d'une année pluvieuse que nous avons eue, principalement en été, ce qui a certainement réduit l'arrosage des jardins. Toutefois, cette consommation est plus ou moins stable depuis plusieurs années.

Communes	2021	2020	2019
Allaman	48'557	56'707	53'135
Bougy-Villars	77'286	81'048	75'657
Bursinel	47'528	50'514	58'219
Bursins	92'625	84'376	84'390
Dully	101'701	119'761	114'868
Féchy	119'283	114'309	113'750
Gilly	116'055	128'745	124'362
Luins	42'539	48'510	48'343
Mont-sur-Rolle	198'339	223'100	210'224
Perroy	191'434	208'395	244'231
Pizy	4'069	18'286	12'242
Rolle	530'198	497'191	538'168
Vinzel	142'538	142'314	133'433
TOTAL m³	1'712'150	1'771'254	1'849'337

RAPPORT DE GESTION 2021

D'autre part, la rénovation de la station de pompage a eu comme conséquence l'augmentation de la production d'eau des sources de Bougy. La quantité produite a passé d'environ 35'000 à plus de 50'000 m³ d'eau. Cette augmentation est explicable par une meilleure utilisation et répartition de l'eau récoltée. Celle-ci est maintenant redistribuée dans le réseau sans perte. L'ancien réservoir ne permettait pas de redistribuer l'eau et l'excédent était perdu. (voir tableau)

Source	2021	2020	2019
Production des sources			
Bougy-Villars	52'231	17'187	36'017
Bursins	188'176	195'006	212'658
Gilly	206'152	222'868	161'036
Mont-sur-Rolle	53'663	81'072	56'449
Perroy	165'678	57'593	119'663
Rolle	-	-	-
Vinzel	180'498	170'827	158'992
TOTAL m³	846'398	744'553	744'815

Pour information, l'eau des sources est contrôlée par des turbidimètres et désinfectée par ultraviolet. L'eau du lac Léman est pompée puis subit une filtration à sable, à charbon actif et une désinfection par ultraviolet.

Des autocontrôles réguliers sont effectués par le SIDERE mais également par un laboratoire. Ces valeurs sont affichées au pilier public et sur notre site internet.

La valeur d'un des métabolites du fongicide chlorothalonil qui a été dépassée en 2019 est maintenant sous la valeur maximale admise de 0,1 µg/l. Le SIDERE surveille continuellement ces valeurs dans le cadre de son autocontrôle. Les sources ou captages incriminés ont été fermés.

Pour toutes informations complémentaires. Plus sous : <https://www.sidere.ch/>.

INFORMATIQUE

La commune de Bougy-Villars a rénové son parc informatique et également équipé ses municipaux d'un ordinateur portable qui leur permet de préparer les séances de municipalité via un outil en ligne créé par notre fournisseur T2i qui en assure la gestion et la sécurité. Nous avons également équipé notre salle de conférence d'un grand écran pour nos présentations et autres documents à visionner.

La cybersécurité est un aspect qui a pris le devant de la scène récemment à cause de nombreuses cyberattaques, notamment celle de la commune de Rolle et Montreux. Nous avons amélioré la sécurité de notre réseau interne et également celle de nos partenaires. Une sensibilisation a également été apportée sous forme de vidéo afin de rappeler les bonnes pratiques et ce qu'il faut vérifier avant d'ouvrir un email ou un sms. Nous continuons à évaluer et à mettre en place des mesures de sécurité et de sauvegarde les mieux adaptées à nos besoins.

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert au Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

En 2021, la situation sanitaire a péjoré les revenus de la Fondation mais grâce à de nouvelles activités payantes, comme le petit train par exemple, cela a permis de conserver une partie de l'effectif en été.

AGENDA 21

La Commune de Bougy-Villars n'a pas d'Agenda 21 à proprement parler mais fait des efforts dans ce sens. Par exemple :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et étendu aux bâtiments privés
- le certificat Minergie pour la Maison Maring
- le renouvellement des contrats de la déchetterie intercommunale afin d'optimiser le recyclage des déchets
- la construction du parking prévoit deux places avec bornes de recharge pour véhicule électrique

RAPPORT DE GESTION 2021

Une démarche auprès de l'Association des Communes Vaudoises et de l'Union des Communes Vaudoises a été entreprise afin de sensibiliser les députés au Grand conseil sur la problématique de la responsabilité des communes en matière de contrôle des bilans thermiques dans les dossiers de construction et de rénovation.

Nous travaillons également sur un projet de subvention communale afin de promouvoir et d'aider nos habitants dans leurs démarches pour une économie durable et écologique.

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- **Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,**
- **Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,**

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021.

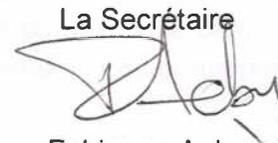
Bougy-Villars, le 19 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire

Fabienne Aeby